

**Communiqué de presse  
pour diffusion immédiate**

**Dans le cadre des conférences du Cercle de musicologie de l'Université de Montréal**

**Daniel Turp présente le projet de création de Radio-Québec**

Montréal, le 27 mars 2008 – **Le Cercle de musicologie de l'Université de Montréal** recevra le député **Daniel Turp, le lundi 7 avril prochain, à 16 h**, dans le cadre de sa série de conférences. Député de Mercier à l'Assemblée nationale du Québec, M. Turp présentera le projet de création d'une nouvelle radio publique, Radio-Québec. La conférence aura lieu au local B-379 de la **Faculté de musique de l'Université de Montréal** (200, Vincent d'Indy, Montréal, métro Édouard-Montpetit).

Intitulée « **Le projet de création de Radio-Québec : Une place pour la musique et un espace pour la médiation musicale** », cette conférence a pour but de présenter à la communauté des musiciens, des musicologues et des mélomanes le projet de création d'une nouvelle radio musicale. Elle fournira également au grand public une occasion unique de discuter avec le député Turp et de lui poser des questions sur ce projet.

**Résumé de la conférence**

L'initiative de doter le Québec de sa propre radio publique se veut un projet destiné à créer un espace pour la culture. Outre la musique, qui représenterait une part importante de sa programmation et de ses activités, et les autres arts, la parole y occuperait une place de choix.

S'agissant en particulier de la musique, l'univers musical de Radio-Québec privilégierait une écoute mélomane, mais non spécialisée, plutôt que le simple fond musical ou le divertissement. Pour donner un sens à cette écoute, Radio-Québec ferait une place à la médiation musicale de façon à ce que les œuvres présentées puissent être appréciées et situées dans leur contexte.

Consciente du devoir de mémoire qui lui incomberait, elle serait soucieuse de donner accès à la musique qui a résisté au temps et serait également à l'affût des phénomènes émergents et, tournée vers l'avenir, favoriserait la création.

Tant sur les ondes que sur une plate-forme électronique, Radio-Québec pourrait développer une programmation autour de l'enregistrement, de la captation et de la production d'un nombre significatif des concerts donnés par les orchestres et ensembles nationaux, régionaux et locaux du Québec, présentés par les conservatoires et facultés de musique et organisés dans le cadre des nombreux festivals de musique se déroulant sur l'ensemble du territoire du Québec.

En sa qualité de diffuseur national, et dans le respect de la diversité culturelle, Radio-Québec accorderait une place significative au contenu québécois tout en assurant un accès aux diverses expressions culturelles provenant des autres pays du monde et collaborerait, à cette fin, avec les autres radios publiques nationales ainsi qu'avec l'Organisation des radios francophones publiques (ORFP) et le Conseil international des radios télévisions d'expression française (CIRTEF).

## **Daniel Turp**

Daniel Turp est député du Parti Québécois à l'Assemblée nationale du Québec pour la circonscription de Mercier (Montréal). Il est membre de la Commission des institutions. Il est également vice-président de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Europe. Il exerce les fonctions de porte-parole en matière de réforme des institutions démocratiques ainsi qu'en matière de Relations internationales et de Francophonie. Il est membre de la « Mission Identité, langue, culture et relations extérieures » de l'aile parlementaire du Parti Québécois à l'Assemblée nationale. Il a assumé les fonctions de porte-parole de l'Opposition officielle en matière de culture et de communications entre 2004 et 2007. Les activités du député Turp sont présentées sur le site électronique [www.danielturp.org](http://www.danielturp.org).

Le député Turp est à l'origine du Mouvement Radio-Québec ([www.danielturp.org/radio-qc](http://www.danielturp.org/radio-qc)) qui promeut la création d'une radio publique québécoise. Il est l'auteur d'un article paru le 15 mars 2008 dans la revue *Argument* intitulé « De la dérive d'Espace musique à la création Radio-Québec : du choix du divertissement à un espace pour la culture », *Argument* (Vol. 10, n° 2- Printemps-Été 2008).

Daniel Turp est professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Montréal depuis 1982 et est en congé pour fonction politique. Il enseigne le droit international public, le droit international et constitutionnel des droits fondamentaux ainsi que le droit constitutionnel avancé. Les activités du professeur Turp sont présentées sur le site électronique [www.danielturp.org/professeur](http://www.danielturp.org/professeur).

## **Cercle de musicologie**

Le Cercle de musicologie de l'Université de Montréal est un organe de l'AÉMUM (Association des étudiant(e)s en musique de l'Université de Montréal) dont l'objectif est de créer un réseau des étudiants en musicologie. Les activités du Cercle sont variées et s'étendent de rencontres sociales jusqu'aux journées d'étude, en passant par le groupe courriel et la série de conférences.

### **Source :**

Marie-Hélène Benoit-Otis  
Présidente, Cercle de musicologie  
[info@cercledemusicologie.com](mailto:info@cercledemusicologie.com)  
[www.cercledemusicologie.com](http://www.cercledemusicologie.com)